

SIMON DE CYRÈNE

 ENSEMBLE 
REDONNONS DU
SENS À LA VIE

Maisons partagées, groupes d'entraide et d'amitié
entre personnes valides et handicapées





Simon de Cyrène : une innovation qui fait école	P 4
Qu'est ce qu'une maison partagée ?	P 5
Les maisons partagées essaient en France	P 6
Un impact économique et social positif	P 7
Lauréat du prix La France s'engage	P 8
Lauréat du prix French Impact	P 9
Laurent de Cherisey, fondateur des maisons Simon de Cyrène	P 10



SIMON DE CYRÈNE

UNE INNOVATION SOCIALE QUI FAIT ÉCOLE

Un enjeu de société

Chaque année en France, avec les progrès de la médecine, plus de 40 000 personnes survivent à un accident cérébral à la naissance ou en cours de vie (accident grave de la route, accident de sport, AVC...). Un enjeu de société puisque près d'un français sur deux est confronté à une étape de vie qui peut le rendre fragile, « intouchable » (maladie, handicap, séparation, jeunesse et vieillesse, chômage...).

Les formes sévères de traumatisme crânien constituent une problématique nouvelle, car avec la survie, se pose la question de la vie après l'accident. Ces personnes se réveillent après plusieurs mois de coma et doivent réapprendre à vivre avec des handicaps sévères (physiques, psychiques, cognitifs) avec des conséquences souvent dramatiques (incapacité à travailler, perte d'autonomie, risque de désocialisation). Les personnes touchées par un AVC rencontrent la même difficulté.

Simon de Cyrène est née de l'initiative d'un **groupe d'amis qui a décidé de créer ensemble des lieux de vie et de partage** permettant à chacun (personnes handicapées, amis, familles) de se retrouver pour des temps informels de «Vivre Ensemble» au gré de repas préparés et partagés, de fêtes, d'activités de socialisation (culturelles, ludiques, sportives...).

Une réponse innovante et fraternelle

Ensemble, ils ont ouvert en décembre 2009, la première maison partagée à Vanves aux portes de Paris. Forts de cette expérience réussie, des groupes de «Compagnons» se sont constitués en associations Simon de Cyrène dans **une douzaine de grandes villes de France**.

La **Fédération Simon de Cyrène** les aide à structurer leur projet et leur apporte un soutien technique et financier pour créer leurs propres maisons partagées.

L'expérience des Maisons partagées Simon de Cyrène s'inscrit comme un projet de société fondé sur un « art du vivre ensemble » entre personnes handicapées et valides... Elle témoigne que la fragilité invite à la fraternité et à la confiance.

Dans une époque qui nous demande d'être efficaces et rentables, les personnes dépendantes appellent à dépasser la peur de la fragilité et à oser une relation fraternelle qui fait du bien et donne du sens au quotidien.

Une invitation à la confiance en soi, en l'autre, une confiance dans notre société.

« Ma plus grande souffrance depuis mon accident, c'est la solitude »

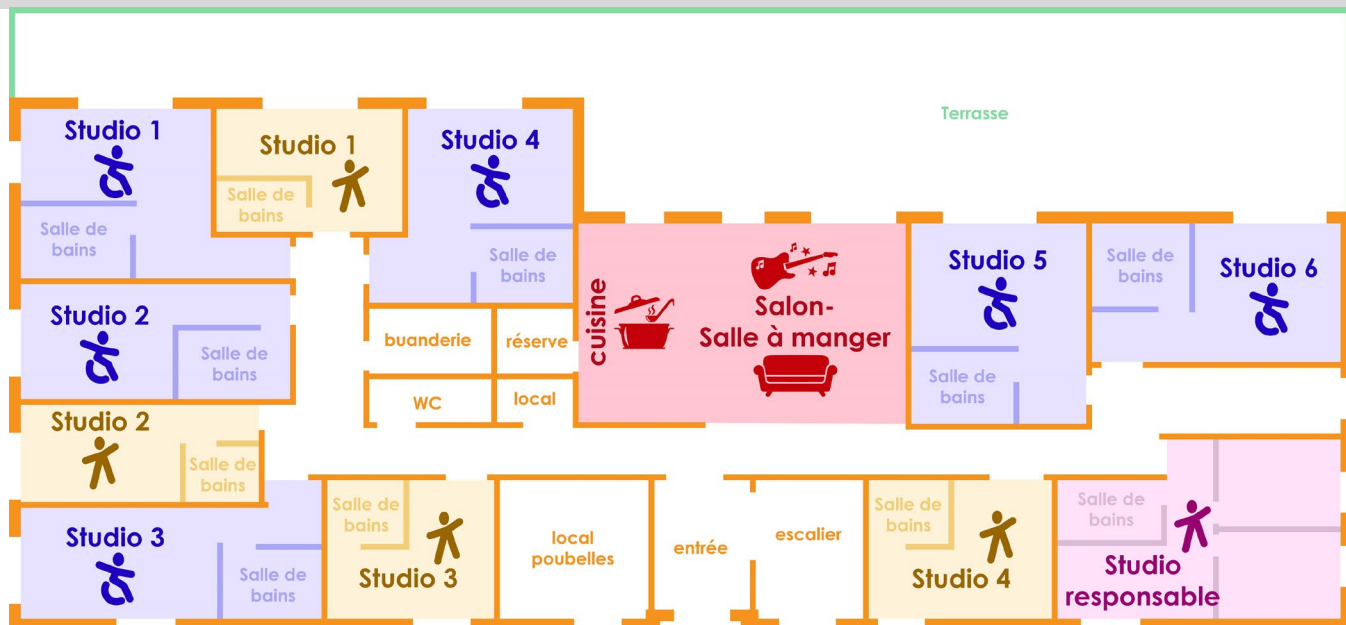
Cette innovation s'inscrit dans la dernière grande loi de février 2005 sur le handicap qui affirme que chaque personne ne doit pas être réduite à son handicap mais doit pouvoir choisir son projet de vie. Les maisons partagées Simon de Cyrène proposent une réponse à mi-chemin entre l'institution (95% des personnes veulent quitter l'institution ; étude 2006 DDASS 92) et le domicile diffus (souvent désocialisant).

UNE MAISON PARTAGÉE, C'EST QUOI ?



Une maison partagée c'est 550m² :

- 6 studios adaptés pour adultes handicapés (6 x 30m²)
- 4 studios pour accompagnants professionnels et jeunes volontaires valides (4 x 18m²)
- 1 grand salon / salle à manger / cuisine pour le « Vivre Ensemble » (50m²)
- 1 appartement pour le responsable de maison (65m²)



LES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE INNOVATION SOCIALE

*« La société est forte
de la place qu'elle donne aux plus fragiles »*



Les personnes handicapées : Elles disposent d'un logement individuel et reconstruisent un projet de vie permettant d'« être chez soi sans être seules »

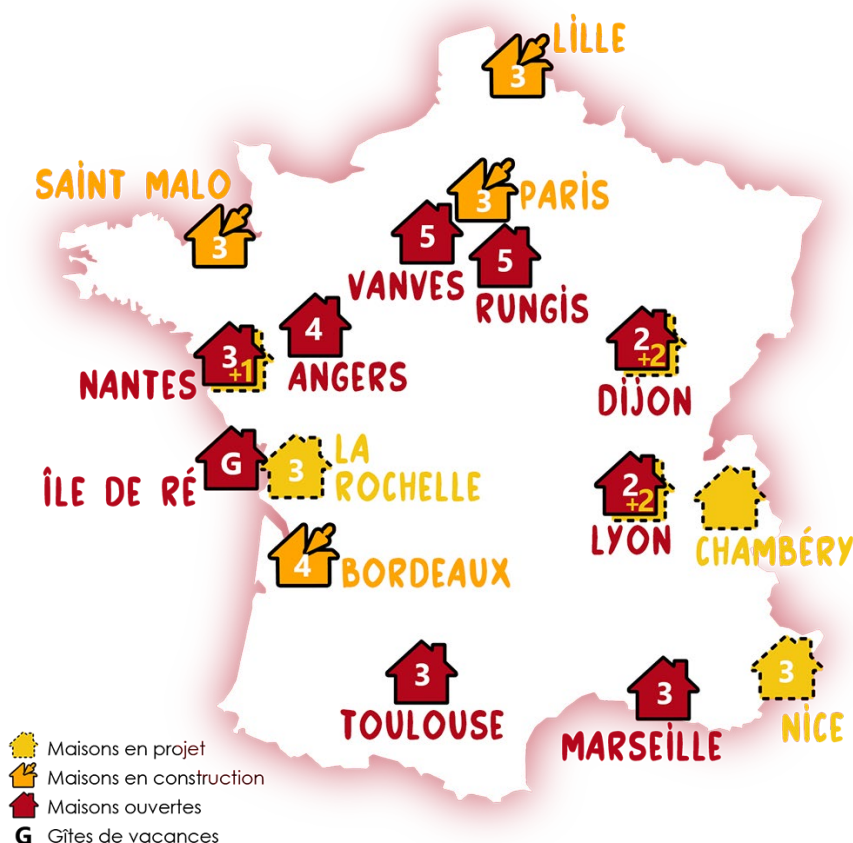
Les personnes valides : Elles découvrent la richesse de la différence et prennent goût à une relation solidaire et fraternelle

Les habitants du quartier : La vie sociale est irriguée par cette expérience de « vivre ensemble » et invite les personnes seules à la socialisation

LES MAISONS PARTAGÉES ESSAIMENT EN FRANCE

L'expérience innovante des maisons partagées de Vanves a permis d'initier un essaimage pour répondre à la demande des groupes de compagnons Simon de Cyrène qui se sont développés dans 12 grandes villes en France.

- Une première maison partagée a ouvert ses portes à Vanves (92) en décembre 2009 (11 logements). En 2012, le site comptait 70 logements répartis dans 5 maisons. Cette expérience, vécue depuis maintenant près de 10 ans, confirme le sens de ce modèle innovant de « vivre-ensemble » permettant à la personne handicapée de retrouver une autonomie et une utilité sociale.
- A Angers, deux maisons ont ouvert en 2015 (Rue Volney) et en 2016 (Rue d'Orgemont). **En 2020, deux nouvelles maisons ont ouvert (Hauts Saint Aubin).**
- Début 2017, cinq nouvelles maisons partagées à Rungis (Val-de-Marne) ont ouvert. 60 résidents handicapés, assistants professionnels et volontaires vivent ensemble dans des appartements au sein d'une ancienne ferme briaarde complètement restaurée (2 800 m² d'habitat partagé) au milieu d'un hectare de parc en centre-ville.
- Puis des ouvertures à Dijon (Saint-Apollinaire), en 2019 à Nantes, en 2021 à Marseille et Lyon, et en 2024 à Toulouse.
- Des projets de maisons partagées sont en développement à Paris, Bordeaux, Saint-Malo, Lille, La Rochelle, Nice, Chambéry... **Au total, près de 600 logements et 400 emplois sont en cours de création.**

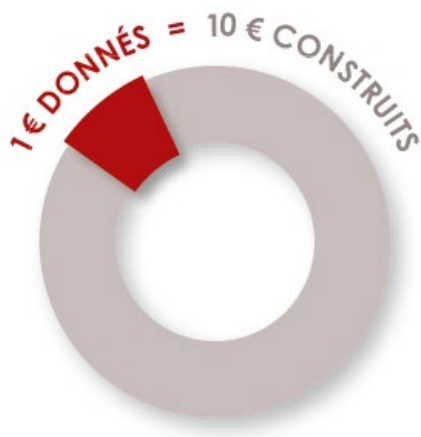


UN IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POSITIF

Les 12 villes retenues pour accueillir des maisons partagées constituent des laboratoires d'innovation sociale sur le « vivre ensemble ».

Les bonnes pratiques et référentiels (animation du vivre-ensemble, construction d'habitats partagés, coordination médico-sociale, gestion...) sont mis à disposition d'équipes souhaitant adapter le modèle à d'autres champs de la dépendance.

- **1 000 personnes handicapées** vont pouvoir reconstruire un projet de vie personnalisé
- **600 logements construits**
- **400 emplois stables créés**
- **2 000 personnes feront l'expérience de la solidarité et du vivre ensemble** (proches, bénévoles, Service Civique)
- **Une alternative à l'institution** source d'économie pour la personne concernée et pour la société.



Un modèle financier innovant et pérenne

La modélisation de cette expérience innovante a permis de recevoir l'appui des pouvoirs publics, des collectivités locales et du secteur médico-social.

La Fédération Simon de Cyrène a mis en place un modèle de financement économe pour les résidents comme pour la société :

Mobilisation d'un prêt logement social (50%)

L'investissement se fait par le biais d'un financement en logement social qui permet de recourir au prêt aidé (PLAi) affecté aux programmes immobiliers destinés aux personnes en dessous des plafonds de ressources.

Optimisation des ressources publiques (30%)

L'obtention de ce prêt, avec le soutien de la ville, permet d'aller collecter auprès des collectivités (agglomération, conseil général, conseil régional, État) des subventions d'aide à la construction.

Valorisation des fonds privés collectés (20%)

Les fonds propres associatifs vont permettre de compléter l'investissement et de limiter le recours aux emprunts sociaux (et donc de maintenir des loyers très sociaux au cœur de la ville et de financer du logement social adapté).

- Les fonds privés collectés permettent de limiter le recours aux emprunts sociaux et donc de maintenir des loyers modérés qui laissent aux résidents une somme correcte pour vivre.
- Le coût pour la société de cette forme d'accueil est en moyenne de 30% inférieur à celui d'une prise en charge en établissement médico-social.

Décembre 2015 : SIMON DE CYRÈNE EST LAURÉAT DU PRIX LA FRANCE S'ENGAGE

Voir récompenser
le projet auquel on croit
est une joie collective



Claire et Léa savourent ce moment exception

Primé parmi plus de 800 candidats, après plusieurs étapes et le vote final des internautes, Simon de Cyrène est lauréat de « La France s'engage » depuis décembre 2015.
Un label national qui reconnaît les maisons partagées comme un projet socialement innovant et duplicable.

C'est un label conçu comme un « accélérateur de projets d'utilité sociale ». Le modèle des maisons partagées bénéficie aujourd'hui d'une légitimité nationale qui permet d'accompagner le développement des projets en France avec le soutien des Ministères de tutelle (Logement, Santé, Affaires Sociales). Pour Laurent de Cherisey : « Ce prix de l'innovation est une reconnaissance républicaine. Il va nous permettre de développer notre soutien fédéral aux différents projets, avec par exemple la mise en place d'un Système d'Information et l'élaboration d'un guide de formations (gestes d'urgence, connaissance des lésions cérébrales...). Je souhaite que notre innovation devienne un référentiel et permette de faire évoluer les lois pour que les initiatives de cohabitation avec des personnes dépendantes et valides se multiplient (personnes âgées, solitude, maladies psychiques...). C'est la clé d'une société fraternelle si elle sait écouter les plus fragiles qui disent à chacun de nous « J'ai besoin de toi ». Voir récompenser le projet auquel on croit est une joie collective.

À Nantes, Isabelle se réjouit : « Pour nous aussi, ce label est une fierté. Il rassure les mécènes sur la légitimité de notre projet. Ils sont fiers de soutenir une association qui bénéficie d'une telle reconnaissance ».

Accompagné par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Ségolène Neuville Secrétaire d'Etat en charge du Handicap, le Président de la République a remis le trophée à Laurent de Cherisey en concluant : « La belle idée des maisons partagées Simon de Cyrène ! Nous avons besoin d'associations comme la vôtre ».

Vos maisons partagées
sont l'illustration
de la capacité
de l'homme à s'enrichir
des apports de l'autre

Patrick Kanner,
Ministre de la Ville, de la Jeunesse
et des Sports



Grâce au label «La France s'engage», les maisons partagées Simon de Cyrène bénéficient d'une reconnaissance républicaine.

Le chiffre

4 critères sont retenus pour l'attribution du label :

- 1** Utilité sociale
- 2** Caractère innovant
- 3** Potentiel de duplication
- 4** Évaluation rigoureuse des résultats





Le

French
impact

JUIN 2018

Simon de Cyrène est lauréate du prix French Impact

Mardi 12 juin, la Fédération Simon de Cyrène s'est vu remettre le prix FRENCH IMPACT par madame Agnès Buzyn, ministre en charge des solidarités et de la santé. La présence de huit ministres parrainant les innovations sociales lauréates illustre l'importance que le gouvernement accorde à leur accompagnement et au soutien de leur développement national.

Lancé en janvier 2018 par Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Christophe Ilher, Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, l'appel à projets French Impact a été mené avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'agissait de sélectionner « les innovations sociales ayant prouvé leur impact et prêtes à devenir des solutions nationales ».

22 projets lauréats sur 200 candidatures reçues. Ce prix permettra un accompagnement sur mesure pour soutenir le déploiement des projets en cours de développement et en particulier ceux de Marseille, Lyon, Paris, Bordeaux, Toulouse, Lille et Saint-Malo...



« Je suis fière de parrainer les maisons partagées Simon de Cyrène. Dans le champ de mon ministère, celui des solidarités, la cohésion sociale repose sur l'engagement de l'économie sociale et solidaire. Et l'État ne pourrait rien sans cet engagement. Quand on voit leur dynamisme et inventivité, je dois dire que je suis bluffée et j'espère être au rendez-vous pour les accompagner au quotidien. »

Agnès BUZYN

► PIONNIER

Le French
impact

FOCUS SUR LE FONDATEUR ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION SIMON DE CYRÈNE



Laurent de Cherisey, voyageur humaniste, auteur, se consacre depuis 13 ans à la création de lieux de vie innovants où-cohabitent des adultes handicapés en cours de vie (traumatismes crâniens, AVC...) et valides. Les premières communautés de vie « Simon de Cyrène » ont ouvert leurs portes à Vanves, Angers, Rungis, Dijon, Nantes, Marseille, Lyon et Toulouse. D'autres maisons sont en développement (Bordeaux, Saint-Malo, Paris, Lille...).

Il a créé plusieurs entreprises dans le domaine du marketing et de la communication. Il est co-fondateur de l'association « Reporters d'espoirs » dont le but est de promouvoir l'information de solutions (médialisations des initiatives d'envergure répondant aux enjeux du XXIème siècle.

Dans ce cadre, il a fait en 2005 un voyage-reportage de 14 mois avec son épouse et ses 5 enfants autour du monde à la rencontre de « Passeurs d'Espoir » : des entrepreneurs sociaux, qui développent des grandes solutions innovantes pour la dignité humaine.

Laurent de Cherisey a écrit plusieurs livres : Passeurs d'espoir (2006), Recherche volontaire pour changer le monde (2008), Le grain de sable et la perle (2011), Tous Intouchables (2012).



Etre chez nous, sans être seuls

Jean

« L'arrivée du handicap est un immense choc. Mais très vite surviennent l'isolement et la solitude : ce sont eux qui rendent le plus malheureux. Au sein des maisons partagées, je peux me reconstruire pas à pas, partager des activités, nouer des liens forts. **C'est comme une famille pour moi... ».**

Annie

« Ici, je reçois autant que je donne. Je découvre que ma vie ne tient pas à mon efficacité ou à ma performance. Aujourd'hui, elle prend tout son sens **dans la relation simple et vraie avec des personnes authentiques et sincères dans leur fragilité. »**





Contact Presse :

Emmanuel Favreau

07 55 09 72 19

emmanuel.favreau@simondecyrene.org

Nos partenaires fédéraux



AG2R LA MONDIALE



**Fondation
Bettencourt
Schueller**

Reconnue d'utilité publique depuis 1987



► PIONNIER

**Le French
impact**